



Aïkido Aix les Bains
1445 Boulevard Lepic
73100 Aix les Bains

www.aikido-aix-les-bains.com

aikidaix@gmail.com



Autorisation parentale

Le club D'aïkido d'Aix-les-Bains assume la responsabilité des enfants mineurs uniquement dans un délai de 15 minutes avant et après les horaires des cours.

Les parents doivent accompagner les enfants jusqu'au Dojo et s'assurer de la présence d'une personne responsable pour leur prise en charge.

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Autorise mon fils ma fille l'enfant dont j'ai la tutelle

Nom :

Prénom :

Né (e) le :

à pratiquer l'Aïkido au sein du club d'Aïkido d'Aix-les-Bains, et à participer (sous réserve de mon autorisation) à toutes les activités organisées par cette Association pour la saison 2022-2023.

J'autorise :, à récupérer et prendre en charge mon enfant, en cas d'impossibilité personnelle.

En cas d'accident, prévenir :

1/ M. ou Mme :

Tel :

2/ M. ou Mme :

Tel :

Signature :

**Christian AMIGUES,
Président**

**Contact pour toute information:
Christian AMIGUES : 06 52 81 08 01 Anne-Marie ROBERT : 06 88 22 88 77**

**Association 511 73001 affilié à la F.F.A.B., agrément ministériel Jeunesse et Sport N°
06-08-83 du 7 octobre 1985 et du 3 décembre 2004**